

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone +2511517700 Fax: +251115517844
Website: www.africa-union.org

SC7454

CONSEIL EXECUTIF
Vingt et unième session ordinaire
9 – 13 juillet 2012
Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/724 (XXI)
Original: Français/Anglais

**RAPPORT DES 5^{EMES} REUNIONS CONJOINTES DE LA CONFERENCE
DE L'UA DES MINISTRES DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ET
DES MINISTRES AFRICAINS DES FINANCES, DE LA PLANIFICATION
ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA CONFERENCE DE LA
CEA, 22-27 MARS 2012, ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)**

NOTE INTRODUCTIVE**RAPPORT DES 5^{EMES} REUNIONS CONJOINTES DE LA CONFERENCE DE L'UA DES MINISTRES DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ET DES MINISTRES AFRICAINS DES FINANCES, DE LA PLANIFICATION ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA CONFERENCE DE LA CEA, 22-27 MARS 2012, ADDIS-ABEBA (ETHIOPIE)**

1. La 5^{ème} Conférence conjointe des Ministres des finances, de la planification et du développement économique, de l'Union africaine (UA) et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) s'est tenue les 26 et 27 mars 2012 à Addis-Abeba (Ethiopie).
2. La Conférence a été ouverte par le Premier ministre de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, son Excellence Meles Zenawi.
3. Les Ministres ont centré leurs travaux sur le thème « Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de développement ». En plus de ce thème central autour duquel les discussions se sont déroulées, les ministres ont eu à débattre des questions liées aux perspectives économiques pour l'Afrique à l'horizon 2050 ; l'impact et les enseignements tirés pour l'Afrique de la Crise de la zone euro ; et du Programme de développement de l'Afrique après 2015.
4. Les ministres se sont, par ailleurs, appesantis sur les questions essentielles suivantes :
 - les grandes initiatives en matière de développement ;
 - la suite donnée aux décisions et résultats de la session de la réunion conjointe des Conférences des ministres de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique.
5. Il est ressorti de cette rencontre l'adoption de résolutions à soumettre à l'approbation de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union de juillet 2012, portant, essentiellement, sur : la libération du potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale ; l'accélération du programme d'intégration en Afrique et la promotion du commerce inter-africain ; la création de l'institution africain pour les envois de fonds ; la dimension régionale du développement ; les OMD et l'agenda après 2015 ; l'implémentation de la Charte africaine de la statistique et la stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique ; etc. (voir liste ci-jointe).
6. Les Ministres ont également fait une Déclaration commune dans laquelle ils ont réaffirmé leur volonté :
 - (i) de promouvoir et mettre en œuvre des politiques globales, coordonnées et intégrées afin de libérer le potentiel de croissance équilibrée et durable, tant au niveau local, national que régional ;

- (ii) de soutenir l'harmonisation des statistiques en Afrique et d'accélérer la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement;
- (iii) de renforcer le leadership individuel et collectif et les capacités à saisir les opportunités dans le but d'accélérer la réalisation du développement;
- (iv) de mettre en œuvre leurs divers engagements et initiatives pris au niveau régional et mondial et qui sont compatibles avec la vision d'un continent transformé et capable de servir en tant que pilier de la croissance mondiale;
- (v) de promouvoir la coopération mutuellement avantageuse intra-africaine et Sud-Sud ;
- (vi) de poursuivre les efforts visant l'intégration dans les plans nationaux, les stratégies et les allocations budgétaires, du Plan d'action pour stimuler le commerce intra-africain et la Feuille de route pour le suivi rapide de la Zone de Libre Echange du Continent, ainsi que diverses initiatives connexes, tels que le Programme minimum d'intégration et le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique ;
- (vii) de prendre des mesures favorisant l'emploi des jeunes et des femmes ;
- (viii) de réduire l'écart dans le financement du développement de l'Afrique par le recentrage des efforts sur la mobilisation des ressources intérieures. (voir ci-joint la Déclaration).

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone +251115- 517700 Fax: +251115- 517844
Website: www.africa-union.org

SC7620

AU/CAMEF/MIN/Rpt.(VII)

RAPPORT DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DE L'UNION AFRICAINE (CAMEF)

**Addis- Ababa (Éthiopie)
26 – 27 mars 2012**

RAPPORT DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DE L'UNION AFRICAINE (CAMEF)

A. Participation

1. La cinquième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'UA et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA s'est tenue au Centre de conférences de l'Union africaine, à Addis-Abeba (Éthiopie), les 26 et 27 mars 2012.

2. Ont pris part à la réunion les représentants des États membres suivants: Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Tchad, Comores, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Égypte, Guinée équatoriale, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, République du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan du Sud, Soudan, Swaziland, Togo, Tunisie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

3. Les communautés économiques régionales ci-après étaient représentées: Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA); Communauté d'Afrique de l'Est (CAE); Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

4. Étaient aussi représentées: la Banque africaine de développement (BAD), l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

5. Les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies ci-après étaient également représentés: Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO); Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); Fonds international de développement agricole (FIDA); Organisation internationale du Travail (OIT); Fonds monétaire international (FMI); Organisation internationale pour les migrations (OIM); Union internationale des télécommunications (UIT); Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA); Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique; Bureau des commissions régionales à New York; Banque mondiale; Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Bureau de liaison du Bureau de coordination des affaires humanitaires auprès de la CUA, Bureau de liaison de l'Union africaine; Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE); Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR); Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI); Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Programme alimentaire mondial (PAM); Organisation mondiale de la météorologie (OMM) et Organisation mondiale de la santé (OMS).

6. Les États Membres de l'ONU ci-après étaient représentés en qualité d'observateur: Belgique, Canada, France, Allemagne, Italie, Japon et États-Unis d'Amérique.

7. Les organisations ci-après étaient également représentées par des observateurs: Africa Governance and Monitoring Project; African Advisory Board; African Capacity-Building Foundation (ACBF); African Center for Development Capacity Building; Centre africain de recherche appliquée et de formation en matière de développement social (ACARTSOD); African Export-Import Bank; Forum et Réseau africain sur la dette et le développement (AFRODAD), African Health Economics and Policy Association (AfHEA), African Monitor (African Voices for Africa's Development), Association des banques centrales africaines (ABCA); Center for Constitutional Governance (CCG); Central Organization of Trade Unions (COTU); Initiative africaine concertée sur la réforme budgétaire (CABRI); Columbia University; Congrès des économistes africains; Coalition pour le dialogue sur l'Afrique (CoDA); Development Consulting Associates (DEV-CAS); Dukes Transnational, Femmes entrepreneurs et femmes d'affaires de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (FEFA/CEDEAO); Ethiopian Tourist Trading Enterprise (ETTE); Union européenne; Federation of Unions of South Africa (FEDUSA); Fédération des chambres de commerce et d'industrie de l'Afrique de l'Ouest (FCCIAO); Femmes Africa Solidarité (FAS); Global Coalition for Efficient Logistics (GCEL); HelpAgeInternational Ethiopia, Institute for African Alternatives (IFAA); Institut d'études de sécurité (ISS); Organisation internationale des employeurs (OIE), Agence japonaise de coopération internationale (JICA), JIC-Développement; Kale Hiwot Church; Ligue des États arabes; New African Magazine (en français); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT); ONE Campaign; Initiative « Un enfant, un ordinateur »; Bureau international de liaison d'OXFAM auprès de l'Union africaine; Chambre panafricaine du commerce et de l'industrie (CPACI); Pan-African Policy Research; Union panafricaine des postes; Save the Children, Smart Entertainment; Tax Justice Network-Africa; The Tony Elumelu Foundation; Third World Network Africa; Union économique et monétaire ouest-africaine (UEOMA); United Nations Millennium Campaign in Africa; Université de Lille; Université de Lomé; Université du Caire; University of Nigeria-Nsukka; University of Gambia et UPBEAT Marketing.

B. Élection du Bureau

8. Suite aux consultations entre les délégations qui s'étaient tenues précédemment, les États membres ci-après ont été élus à l'unanimité par les participants à la réunion pour constituer le nouveau Bureau:

Président:	Gabon
Premier Vice-Président:	Libye
Deuxième Vice-Président:	Swaziland
Troisième Vice-Président:	Érythrée
Rapporteur:	Côte d'Ivoire

C. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

9. Les travaux de la réunion ont été menés dans le cadre de séances plénières et de trois tables rondes parallèles, conformément à l'ordre du jour qui suit, tel qu'adopté à la réunion:

Thème: Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale

1. Ouverture de la réunion.
2. Élection du Bureau.

3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
4. Dialogue de haut niveau sur le thème de la réunion: *Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale.*
5. Tables rondes parallèles:
 - Étude prospective concernant l'Afrique à l'horizon 2050;
 - Crise de la zone euro – conséquences et enseignements pour l'Afrique;
 - Programme de développement africain après les OMD.
6. Rapports des tables rondes.
7. Lancement du *Rapport économique sur l'Afrique (2012)*.
8. Examen du rapport et des principales recommandations de la réunion du Comité d'experts de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine
9. Questions diverses.
10. Examen et adoption du projet de déclaration ministérielle et des projets de résolution.
11. Clôture de la réunion.

D. Compte rendu des travaux

Ouverture de la réunion

10. La réunion a été ouverte par M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, qui a prononcé un discours liminaire sur le thème de la réunion. Des déclarations ont également été prononcées dans le cadre de la séance d'ouverture par S.E.M. Soulaymane Cissé, Ministre du plan et chef de la délégation de la République de Guinée et Président du Bureau sortant, S.E.M. Abdoulie Janneh, Secrétaire général adjoint de l'ONU et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, et S.E.M. Jean Ping, Président de la Commission de l'UA.

11. M. Soulaymane Cissé a commencé son intervention en remerciant le Gouvernement et le peuple éthiopiens pour avoir accueilli la réunion. Il a souhaité la bienvenue aux dignitaires assemblés et autres délégués présents. Il a dit son plaisir au vu de l'impressionnante performance économique de l'Afrique au cours des dernières années, notant en particulier la grande résistance du continent à l'impact de la crise financière et économique mondiale, alors qu'il se préparait à affronter la menace posée par la crise actuelle de la dette dans la zone euro. Le thème retenu pour la session de cette année – *Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale* – était donc opportun et pertinent à la lumière des récents événements ayant marqué l'économie mondiale. Ce thème faisait de plus écho à celui de l'année dernière (*Gérer le développement en Afrique*) et aux conclusions du sommet du G20 tenu récemment, ainsi que de celui de Séoul en 2010, dans le cadre duquel avait été reconnue l'importance croissante de l'Afrique en tant qu'acteur dans la nouvelle architecture mondiale en

train de se dessiner. Il a conclu en félicitant le Comité d'experts de ses travaux des jours précédents sur le thème et de ses recommandations importantes visant à faciliter la réalisation du potentiel de l'Afrique comme pôle de croissance mondiale, qui seraient examinées par la présente réunion. Il a remercié les membres du Bureau sortant pour le travail accompli au cours de l'année écoulée et a souhaité plein succès au nouveau Bureau.

12. Dans sa déclaration, le Secrétaire exécutif de la CEA, a souhaité la bienvenue à tous les participants et remercié le Premier Ministre d'Éthiopie d'honorer la réunion de sa présence. Il l'a aussi félicité pour sa vision du développement de l'Afrique et son rôle mobilisateur dans ce domaine, le qualifiant de panafricaniste de première classe. Il a également remercié la Commission de l'UA, son Président, M. Jean Ping, et tous ses collaborateurs pour leur coopération et leur engagement envers le partenariat avec la CEA. À cet égard, le Secrétaire exécutif a exprimé sa reconnaissance au Vice-président, M. Erastus Mwencha, et au Commissaire aux affaires économiques, M. Maxwell Mkwezalamba pour leur implication personnelle dans toutes les activités conjointes des deux institutions.

13. Le thème choisi pour la session de cette année – *Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale* – n'aurait pu être plus opportun, étant donné la réponse forte du continent à la crise économique et financière mondiale. L'Afrique devait maintenant profiter de la conjoncture internationale favorable pour se transformer. La présente réunion devrait être l'occasion de discuter des perspectives à court, à moyen et à long terme de l'Afrique, comme contribution à cet objectif important. À cet égard, il fallait analyser et examiner plus avant la crise de la zone euro et les incertitudes au niveau mondial qui risquaient d'avoir un impact négatif sur les perspectives de croissance de l'Afrique. Il fallait accorder l'attention voulue à d'autres facteurs importants pour parvenir à une transformation structurelle, dont notamment (i) les progrès à faire en matière de gouvernance, (ii) l'amélioration de la gestion des ressources naturelles dans le contexte de la Vision africaine des mines et des conclusions de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), (iii) la prise en compte des besoins des femmes et des jeunes, (iv) la mobilisation des ressources nationales pour le développement, y compris la lutte contre les flux financiers illicites, (v) l'exploitation du potentiel que les Africains de la diaspora représentent, (vi) la transformation du secteur agricole pour assurer la sécurité alimentaire et surmonter les risques de sécheresse et de famine et (vii) la promotion du commerce intra-africain comme moteur de la croissance dans le contexte de l'intégration régionale.

14. En conclusion, le Secrétaire exécutif a indiqué qu'il était permis de placer de grands espoirs en l'Afrique, affirmant que la capacité du continent à devenir un protagoniste majeur à l'échelle mondiale était à la fois réaliste et réalisable. Cependant, cela nécessiterait de la persévérance dans l'effort et une participation active des dirigeants africains pour s'assurer que le continent contribue à la croissance mondiale et la prospérité.

15. Dans sa déclaration, M. Jean Ping, Président de la Commission de l'UA, a exprimé sa gratitude au Gouvernement et au peuple d'Éthiopie pour avoir accueilli la réunion et a félicité le Premier Ministre, M. Meles Zenawi, pour la manière exceptionnelle dont il assume son rôle dirigeant. Il a également remercié M. Abdoulie Janneh, Secrétaire exécutif de la CEA, pour les relations renforcées de collaboration et de partenariat unissant la Commission de l'Union africaine et la CEA. Il a félicité le Gouvernement de la République de Guinée, Président du Bureau sortant, pour le travail effectué au cours de son mandat. Il a fait observer que la réunion avait lieu à un moment d'incertitude pour l'économie mondiale, caractérisé par de nombreuses crises, notamment celle de la dette de la zone euro. Cela étant, les pays africains avaient montré une remarquable capacité à résister aux pires effets de la crise et avaient renoué avec

la croissance en 2010. Comme preuve de ce remarquable redressement, on pouvait noter que, sur les 15 pays ayant la croissance économique plus rapide dans le monde aujourd'hui, 10 étaient africains. En 2010, deux pays d'Afrique avaient enregistré un PIB par habitant plus élevé que celui de la Chine, tandis que six autres avaient un PIB par habitant plus élevé que celui de l'Inde. Ainsi, une nouvelle carte de la croissance mondiale prenait forme, et un consensus se dégageait désormais sur le décollage économique de l'Afrique, soutenu par des facteurs tels que des ressources humaines et naturelles abondantes, une expansion démographique et une population jeune, l'amélioration des politiques macroéconomiques et des réformes institutionnelles et une conjoncture propice aux investissements et aux affaires.

16. Passant au thème de la réunion, le Président a déclaré qu'il était possible de libérer le potentiel de l'Afrique comme pôle de croissance mondiale si certaines conditions étaient remplies. Tout d'abord, des mesures devaient être prises pour s'assurer que les bons résultats obtenus récemment en matière de croissance par le continent se traduisent par une réduction de la pauvreté et le développement humain durable. Il fallait aussi renforcer les efforts visant à éliminer plusieurs contraintes et obstacles auxquels le continent était confronté : (i) assurer la stabilité économique et la croissance pour réduire le chômage et la pauvreté, (ii) réduire les conflits politiques et s'attaquer aux problèmes de gouvernance, (iii) promouvoir le commerce et l'investissement, (iv) développer le capital humain et les infrastructures et (v) renforcer l'intégration régionale et les échanges intra-africains.

17. Le Premier Ministre, M. Meles Zenawi, a chaleureusement accueilli tous les participants et s'est fait l'écho de l'idée désormais admise et consensuelle que l'Afrique était en effet prête à devenir le prochain pôle de croissance mondiale. Le Premier Ministre s'est félicité de la qualité du document de fond établi en vue de la réunion, relevant qu'il y était utilement mis en évidence les facteurs les plus importants qui pourraient plaider en faveur de l'émergence de l'Afrique en tant que prochain pôle de croissance mondiale, à savoir : les ressources naturelles abondantes du continent, l'avantage démographique que représente une population jeune et en augmentation et l'amélioration de la gestion macroéconomique enregistrée au cours des dernières années. Il a toutefois signalé que les facteurs mêmes qui avaient entravé la croissance et le développement du continent dans le passé étaient désormais les principales sources de son potentiel. Il a souligné que trois nouveaux éléments importants à l'échelle mondiale avaient transformé ces facteurs en sources potentielles de croissance pour l'Afrique: i) la croissance connue par la Chine et l'Inde au cours des trois dernières décennies avait contribué à faire monter les prix des ressources naturelles, y compris minières et agricoles. Cette tendance mondiale avait encouragé à investir à long terme dans ces ressources; ii) les pays émergents avaient atteint un stade où, à mesure qu'ils se hissaient plus haut dans la chaîne de valeur mondiale, ils devaient éliminer certains emplois manufacturiers pour permettre une nouvelle vague d'industrialisation, avec pour corollaire la délocalisation de la transformation à haute intensité de main-d'œuvre en Afrique et dans d'autres régions en développement; iii) il convenait de surmonter le déséquilibre de l'économie mondiale et de compenser la perte de croissance mondiale résultant de la dette massive des pays avancés et de l'épargne considérable des pays émergents, laquelle devait être dirigée de manière productive vers les investissements dans les pays en développement. Au vu de ces trois facteurs, l'Afrique avait une occasion unique d'utiliser son avantage démographique et ses ressources naturelles pour attirer les investissements et participer à la nouvelle vague de délocalisation industrielle.

18. Pour exploiter cette possibilité, les pays africains devaient rejeter le modèle néolibéral du passé qui avait entravé les progrès du continent et l'avait maintenu dans un état de perpétuel sous-développement. L'Afrique devait édifier des « États développementistes » efficaces et capables en investissant dans les infrastructures et la mise en valeur des

ressources humaines à l'appui du secteur manufacturier et d'une agriculture créatrice de valeur ajoutée, ce qui créerait un effet d'entraînement partout sur le continent. Il a souligné le rôle central que devrait jouer l'État dans la construction d'infrastructures solides et la formation de ses citoyens, tandis que le secteur privé devait être encouragé à pallier les lacunes en tant que partenaire.

19. Le Premier Ministre a conclu son intervention en encourageant tous les pays africains à appuyer la candidature de Mme Ngozi Okonjo-Iweala, Ministre des finances du Nigéria, à la présidence de la Banque mondiale. Il a déclaré que le fait qu'elle se porte candidate montrait que le vent du changement soufflait dans ce qu'il a appelé « la citadelle de l'idéologie néolibérale en faillite ».

20. Le Premier Ministre a ensuite prononcé l'ouverture officielle de la réunion et a souhaité plein succès aux ministres dans leurs délibérations.

Dialogue de haut niveau sur le thème de la Conférence: Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale (point 4 de l'ordre du jour)

21. La discussion sur le thème de la conférence a été dirigée par un groupe de haut niveau d'orateurs et d'intervenants représentant les gouvernements, les organisations internationales et le secteur privé, qui ont abordé différents aspects du thème. Ce groupe était composé de S.E.M. Pravin Gordhan, Ministre des finances de l'Afrique du Sud, S.E.M. Soulaymane Cissé, Ministre du plan de la Guinée, S.E.M. Kanayo Nwanze, Président du Fonds international de développement agricole, Lord Paul Boateng, ancien ministre britannique, Mme Frannie Léautier, Secrétaire exécutive de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, M. J. S. Koroma, Président de l'Union Trust Bank (Sierra Leone) et M. Arnold Ekpe, administrateur général de Ecobank Transnational Incorporated. Le débat était animé par S.E.Mme Ngozi Okonjo-Iweala, Ministre des finances du Nigéria.

22. Dans ses remarques liminaires, l'intervenante a relevé que le thème retenu pour la session de cette année, « ***Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale*** », marquait un changement dans la façon dont l'Afrique percevait son rôle dans l'économie mondiale. Le thème était également approprié en raison de la forte croissance économique soutenue enregistrée par plusieurs pays africains au cours des dernières années. Elle a lancé le dialogue en invitant les intervenants à répondre à plusieurs questions donnant matière à la réflexion:

- Comment les possibilités offertes par la situation de l'Afrique aujourd'hui pouvaient-elles être saisies afin de libérer le potentiel du continent en tant que pôle de croissance mondiale?
- Comment l'Afrique pouvait-elle surmonter son déficit infrastructurel, notamment dans le domaine des télécommunications?
- Comment les pays africains pouvaient assurer à leurs citoyens un meilleur accès aux soins de santé?
- Comment l'Afrique pouvait-elle être réindustrialisée?
- Que pouvait-il être fait pour hisser l'Afrique plus haut dans la chaîne de valeur?

- Comment la productivité de l'Afrique pouvait-elle être améliorée?
- Comment l'Afrique pouvait-elle tirer parti des possibilités offertes par les changements climatiques?
- Comment l'Afrique pouvait-elle tirer parti des emplois dans le secteur manufacturier, à mesure que les économies émergentes se hissaient plus haut dans la chaîne de valeur?
- Comment l'Afrique pouvait-elle exploiter son potentiel commercial, au niveau intra et extra-africain?
- Comment l'Afrique ferait-elle en sorte de devenir une destination majeure pour l'investissement?

23. M. Pravin Gordhan a commencé son intervention en déclarant que le potentiel économique de l'Afrique était lié aux événements dans d'autres parties du monde, comme la récente crise financière et économique mondiale, ainsi que la crise de la dette souveraine en Europe. Il a également souligné les transitions multiples dans l'ordre économique international, qui ont commencé dans les années 70 et 80 et se sont caractérisées par des alignements répétés dans les relations économiques entre les pays et se sont traduites par de nombreux créanciers devenant débiteurs et vice versa.

24. À son avis, la croissance économique seule n'était pas suffisante pour transformer l'Afrique en un pôle de croissance mondiale. Il fallait pour cela une croissance inclusive et de qualité, qui crée des emplois, réduise les inégalités et améliore le bien-être des gens ordinaires. Les facteurs susceptibles de contribuer à la croissance économique de l'Afrique comprenaient son importante population jeune, ses abondantes ressources minérales et l'amélioration de la gestion économique. Dans l'ensemble, l'Afrique avait besoin d'une nouvelle voie de croissance axée sur l'investissement infrastructurel et la transformation, qui placerait le continent dans une meilleure position pour tirer parti des opportunités créées, à mesure que des pays émergents tels que la Chine se hissaient plus haut dans la chaîne de valeur. Le facteur humain, notamment le renforcement des capacités grâce à une formation appropriée, devait aussi être un élément central de cette nouvelle voie de croissance. En outre, sur le plan stratégique, il convenait d'accélérer les efforts d'intégration régionale.

25. Dans son intervention, M. Soulaymane Cissé a souligné la nécessité pour les pays africains d'avoir une vision commune de ce que le continent devrait être à l'avenir. Le fait que le débat portait sur la manière de « libérer le potentiel de l'Afrique » impliquait que le potentiel actuel était limité, ce qui mettait en évidence la nécessité d'examiner les facteurs entravant la transformation économique du continent. Les principales contraintes constatées comprenaient une gouvernance économique, politique et judiciaire déficiente, des infrastructures inadéquates, notamment dans le domaine de l'énergie, et la faible productivité du secteur agricole, dont la majorité des populations rurales dépendent pour leur subsistance. La mobilisation des fonds disponibles pour le développement et la corruption avaient été également identifiées comme des contraintes pesant sur la transformation économique en Afrique.

26. M. Kanayo Nwanze a axé son intervention sur le rôle de l'agriculture dans la croissance économique de l'Afrique, soulignant que si elle constituait un secteur essentiel de l'économie

des pays africains, l'agriculture demeurait sous-exploitée malgré son énorme potentiel. Le principal obstacle au développement de l'Afrique était la défaillance des dirigeants dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Les Africains devaient changer leur mentalité et ne plus se contenter de parler de potentiels, qui ne contribuent pas à nourrir ceux qui ont faim. Des mesures concrètes devaient être prises vers la pleine mise en œuvre de programmes et projets qui auraient un impact tangible sur la vie des gens. Il était tout aussi important d'élaborer un cadre de développement multiculturel après-OMD et de faire en sorte que le changement en Afrique trouve son assise sur le continent même et ne soit pas imposé de l'extérieur.

27. Dans son intervention, Lord Paul Boateng a mis en avant plusieurs concepts pertinents pour une croissance équitable et durable, notamment: l'unité dans la diversité, l'adaptabilité des politiques et la flexibilité des marchés, la concurrence et la coopération, l'intégration régionale, la science et la technologie, y compris la recherche et le développement, accompagnés de la reconnaissance de l'innovation locale et de son encouragement. Il a souligné qu'il importait de faire en sorte que les politiques adoptées viennent appuyer l'innovation et que les pays africains investissent davantage dans la recherche et le développement, dont le budget actuel était insignifiant, représentant moins de 0,3% du PIB. Il était tout aussi important de mettre en place des mécanismes appropriés pour la protection des droits de propriété intellectuelle. Il a conclu en soulignant la nécessité pour les pays africains d'investir davantage dans l'enseignement supérieur et universitaire et de chercher à se doter du capital humain de la plus haute qualité. Il fallait poser comme principe que « seul le meilleur est à considérer comme suffisamment bon pour l'Afrique ». L'intégration régionale et la coopération devraient également être encouragées par le développement des infrastructures régionales (route, rail, ports).

28. Dans son intervention, Mme Frannie Léautier a souligné la nécessité pour les pays africains de pleinement exploiter leurs ressources naturelles pour accélérer leur développement. L'investissement dans la recherche était aussi essentiel, particulièrement pour ce qui était de rechercher de nouvelles possibilités, dont de nouvelles sources de croissance, et d'investir dans l'avenir. Les pays africains devaient aussi se montrer novateurs et apprendre de l'expérience d'autres pays en matière de développement. Tout aussi importante était la nécessité d'une bonne gouvernance et d'une direction éclairée afin de créer les conditions nécessaires pour que tous les segments de la société contribuent au processus de développement. Il fallait aussi un meilleur système d'information en matière de relations du travail. De manière générale, il était nécessaire pour l'Afrique d'identifier et d'investir dans de nouvelles sources de croissance. Il fallait encore accorder l'attention voulue au développement des infrastructures, y compris les réseaux énergétiques et les marchés multipays, aux réseaux de transports régionaux, à la gestion de l'eau, aux TIC, à l'agriculture et à la formation et au renforcement des compétences, y compris pour ce qui était de mettre à profit le potentiel que la diaspora africaine représente.

29. Dans son intervention, M. Koroma a souligné l'importance d'institutions financières solides pour atteindre la croissance économique et la transformation en Afrique. Il a souligné que le secteur informel représentait une part importante de l'économie du continent, qui devait être réduit. Il a également indiqué que ne disposaient pas des mécanismes nécessaires pour venir au secours des banques en situation de faillite, contrairement aux pays dotés de marchés et de systèmes financiers plus développés. L'Afrique ne pouvait par conséquent pas compter sur les structures et les mécanismes financiers existants, qui remontaient à l'époque coloniale, si elle voulait devenir un nouveau pôle de croissance mondiale. Pour conclure, M. Koroma a fait remarquer que des systèmes financiers solides contribueraient à stimuler le commerce, à mobiliser des ressources et à remédier aux crises économiques.

30. M. Arnold Ekpe, parlant de l'importance de l'ouverture des marchés, a observé que le plein potentiel économique du continent n'avait pas été satisfait en raison de la fragmentation importante parmi les pays africains, qui gênait le commerce et l'investissement transfrontières. Il a également fait observer que certains pays africains avaient des ressources importantes qu'ils pouvaient investir dans d'autres pays sur le continent. Les investissements intra-africains supposaient la libre circulation des capitaux, ainsi que des personnes, surtout des spécialistes. Tout aussi flagrante était la nécessité de politiques visant à promouvoir les investissements intra-africains et à renforcer l'infrastructure financière de l'Afrique, élément essentiel pour le financement du développement sur le continent. En conclusion, M. Ekpe a suggéré qu'un sommet Afrique-Afrique devrait se tenir pour discuter des investissements intra-africains à l'appui du développement du continent.

31. La modératrice a résumé en posant quelques questions qui mettaient en évidence les principaux messages délivrés par les intervenants. Ces questions ont donné le ton pour le débat général qui a suivi:

- Où l'Afrique devrait-elle en être dans 25 ans?
- Comment pouvait-on atteindre une croissance économique sans exclusive?
- Comment les besoins des jeunes Africains pouvaient-ils être satisfaits?
- Comment pouvait-on faciliter la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux à travers le continent?

32. La modératrice a également souligné l'importance de la vision et de la planification à long terme, comme cela avait été le cas en Chine sous Jiang Zemin. Elle a appelé les participants à se concentrer dans leurs interventions sur les possibilités plutôt que sur les problèmes, déjà bien connus.

33. En plus de ces questions, la discussion qui a suivi a porté sur un certain nombre de points et de facteurs susceptibles de contribuer à libérer le potentiel de l'Afrique comme pôle de croissance mondiale: la mise en valeur du capital humain, le rôle de l'État et du secteur privé dans le développement économique, l'appropriation par l'Afrique du programme de développement du continent, le financement du développement, la croissance sans exclusive, la mise en œuvre décevante des politiques et des stratégies de développement, le rôle de la diaspora dans le développement de l'Afrique, l'intégration régionale, les partenariats et le développement industriel. La discussion a également été nourrie par le document de fond et les recommandations issues de la réunion des experts concernant le thème de la session.

34. Plusieurs orateurs ont reconnu l'importance de la mise en valeur du capital humain pour la transformation de l'Afrique et souligné la nécessité d'investir davantage dans l'enseignement supérieur, ainsi que de réformer les systèmes éducatifs du continent pour répondre aux besoins en évolution des marchés du travail aux niveaux national et international.

35. Plusieurs intervenants ont fait leur l'observation du Premier Ministre selon laquelle l'Afrique avait besoin d'États développementistes performants avec un secteur public efficace, travaillant aux côtés de secteurs privés dynamiques, et ayant un meilleur accès au financement. Dans l'ensemble, la nécessité de dirigeants visionnaires et de bureaucraties compétentes pour œuvrer à la transformation structurelle a été soulignée. Il a aussi été dit avec force que l'Afrique

devait s'approprier et prendre la tête de l'effort de développement du continent. La confiance en soi était aussi importante si l'Afrique devait réaliser sa vision d'un pôle de croissance mondiale en devenir.

36. Les participants ont également approuvé l'idée d'un sommet « Afrique-Afrique » visant à faciliter les investissements entre les pays africains.

37. La Conférence a souligné que l'Afrique devait réduire sa dépendance vis-à-vis de l'aide publique au développement (APD) et mettre davantage l'accent sur l'investissement étranger et national. Elle a également souligné la nécessité de renforcer l'infrastructure financière du continent, notant à cet effet que l'accroissement de l'épargne intérieure représentait un intrant essentiel. Il a aussi été question de l'investissement étranger direct (IED) et des autres flux de capitaux vers l'Afrique, ainsi que des mesures visant à réduire le fardeau de la dette, surtout pour les pays les moins avancés ou à faible revenu, comme autant d'éléments dans un ensemble de moyens nécessaires pour financer le développement de l'Afrique. A cet égard, la Conférence a souligné que l'Afrique avait besoin de « parler d'une seule voix » et d'harmoniser sa position sur la gestion de la dette et ses rapports avec ses créanciers. À cet égard, l'importance des envois de fonds et la contribution de la diaspora au financement du développement ont aussi été mises en relief.

38. En outre, un appel a été lancé à une stratégie coordonnée entre les pays africains dans leurs rapports avec les partenaires extérieurs afin de retirer un avantage maximal de ces partenariats en faveur du programme de développement du continent.

39. Plusieurs ministres ont noté que le développement et la croissance sans exclusive devaient être une priorité urgente pour l'Afrique, compte tenu du fait que la récente croissance économique du continent ne s'était pas traduite en résultats tangibles pour la majorité des africains. À cet égard, la Conférence a souligné la nécessité de mettre la réduction de la pauvreté et le développement social au centre des stratégies nationales de développement. Des politiques expressément conçues pour réduire les inégalités et promouvoir l'inclusion étaient plus que jamais indispensables. Il était temps pour l'Afrique de se concentrer sur les besoins de ses populations : la création d'emplois décents, la garantie de salaires corrects, l'accès aux services de base et une gouvernance meilleure et plus responsable.

40. Certains participants ont déploré le bilan de l'Afrique dans la mise en œuvre des stratégies de développement et des engagements pris dans les grandes conférences et souligné le besoin urgent de briser ce « cycle de non-mise en œuvre ». Il fallait en particulier porter attention à l'application des recommandations et des conclusions de la présente Conférence ministérielle.

41. En ce qui concernait le développement industriel, la Conférence a exhorté les pays africains à saisir les possibilités offertes par la relocalisation au niveau mondial du secteur manufacturier, notamment venant des pays émergents qui étaient en train de se hisser plus haut dans la chaîne de valeur mondiale. À cet égard, la recherche-développement et les TIC seraient vitales. L'utilisation de nouvelles technologies et stratégies de production étaient essentielles pour s'élever dans la chaîne de valeur mondiale et obtenir le statut de pays à revenu moyen.

Conclusions et recommandations

42. Le point de vue qui s'est généralement dégagé de la discussion était que le potentiel de l'Afrique comme pôle de croissance mondiale pourrait être libéré si les pays africains et leurs partenaires de développement prenaient certaines mesures pour relever quelques-uns des défis mis en évidence. À cette fin, les débats ont permis de dégager les recommandations ci-après:

- Les pays africains doivent revoir leurs systèmes d'enseignement et investir davantage dans l'enseignement supérieur;
- Les pays africains, en collaboration avec les organisations sous régionales et continentales, doivent élaborer une vision à long terme afin de guider le développement socio-économique du continent;
- Les pays africains, en collaboration avec les organisations sous-régionales et continentales, ainsi que d'autres parties prenantes, doivent organiser un sommet « Afrique-Afrique » visant à faciliter les investissements entre les pays africains;
- Les pays africains doivent faciliter l'accès au financement du développement pour les jeunes entrepreneurs;
- Les pays africains doivent Élaborer une position harmonisée sur la gestion de la dette et les rapports avec les créanciers;
- Les pays africains, en collaboration avec les organisations sous- régionales et continentales, doivent élaborer une stratégie globale concernant leurs rapports avec les partenaires extérieurs, notamment les pays émergents.

➤ **Communication spéciale de S.E.M. Walter Fust, ambassadeur et président de la Fondation africaine pour l'innovation sur L'innovation au service de la croissance et du développement de l'Afrique**

43. À la suite du débat consacré au thème de la Conférence, le Président de la réunion a invité M. Walter Fust, ambassadeur et président de la Fondation africaine pour l'innovation, une organisation à but non lucratif basée en Suisse, à parler de l'innovation au service de la croissance et du développement en Afrique. M. Fust a commencé son intervention en mettant en évidence le rôle crucial de l'innovation dans le développement économique et social. L'innovation créait de la valeur, des emplois et du revenu; elle générait de la demande, ouvrait de nouvelles perspectives économiques et contribuait à la transformation économique. Pour que les innovations fleurissent et aboutissent, il fallait un environnement propice, notamment une bonne gouvernance, un régime de propriété intellectuelle solide, l'accès au capital, des connaissances, des infrastructures adéquates et des possibilités d'apprentissage permanent. L'innovation était le résultat de l'inventivité couplée à l'esprit d'entreprise, pour créer de la nouvelle valeur économique. L'esprit d'entreprise et les capitaux à risque étaient aussi essentiels à l'innovation. Même si les mécanismes du marché pouvaient conduire à des solutions propices au développement, ils ne pouvaient pas remplacer l'État et son rôle central et directeur dans la création d'un environnement favorable aux activités du secteur privé. Il a déclaré pour conclure que l'objectif de la Fondation était de promouvoir la croissance et le développement durable en Afrique grâce à la promotion de la science, de la technologie et des

métiers d'ingénieur chez les jeunes Africains, hommes et femmes, surtout pour concevoir des solutions innovantes ayant un grand potentiel de commercialisation. À cet égard, il a indiqué que la Fondation, en collaboration avec la CEA, lancerait le prix africain de l'Innovation lors d'une manifestation organisée en marge de la présente réunion.

Tables rondes parallèles sur des questions centrales pour le développement de l'Afrique
(point 5 de l'ordre du jour)

44. Au titre de ce point de l'ordre du jour, trois tables rondes parallèles ont été organisées afin de permettre des discussions approfondies sur trois sujets s'inscrivant dans le contexte du thème de la réunion:

- Étude prospective concernant l'Afrique à l'horizon 2050;
- Crise de la zone euro – conséquences et enseignements pour l'Afrique;
- Programme de développement africain après les OMD.

45. Ont participé aux trois tables rondes des ministres, des gouverneurs de banque centrale, de hauts fonctionnaires et experts de l'ONU et d'autres organisations, ainsi que des représentants de la société civile et du secteur privé. Les débats ont été guidés par les documents techniques de référence établis par le Secrétariat, ainsi que par plusieurs exposés et les expériences de quelques pays.

I. Table ronde sur l'étude prospective concernant l'Afrique à l'horizon 2050

46. La table ronde a été coprésidée par M. Benjamin Mkapa, ancien Président de la Tanzanie et Coprésident du Forum africain des marchés émergents, et M. Horst Köhler, ancien Président de l'Allemagne et Coprésident du Forum africain des marchés émergents. Les intervenants étaient au nombre de six: M. Shamsudeen Usman, Ministre de la planification nationale et Vice-Président de la Commission nationale de planification du Nigéria, Mme Sheila Sisulu, Directrice exécutive adjointe du Programme alimentaire mondial, M. Essop Pahad, ancien ministre auprès de la Présidence de l'Afrique du Sud et rédacteur en chef de *The Thinker Magazine*, M. Kako Nubukpo, professeur à l'Université de Lomé (Togo), M. Benjamin Turok, Directeur du Pan-African Policy Research Institute for African Alternatives, et M. Harinder Kohli, Président et Directeur général de Centennial Group International et Directeur exécutif et Directeur fondateur de Emerging Markets Forum. Les coprésidents et les six intervenants ont axé leurs interventions sur la nécessité d'une vision africaine pour l'horizon 2050.

47. Le Secrétaire exécutif de la CEA, S.E.M. Abdoulie Janneh a présenté la table ronde et fait un bref historique de l'*Étude prospective concernant l'Afrique à l'horizon 2050*, rappelant son objectif et sa raison d'être. Il a indiqué que le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale et ses perspectives à long terme restaient menacés par de grandes incertitudes dans l'économie mondiale, en raison du fait que les économies africaines étant fortement dépendantes des exportations de ressources naturelles. Il a souligné qu'il était nécessaire que le continent développe une stratégie saine et comprenne la voie de son développement pour penser son avenir dans les 30 à 40 prochaines années. L'étude explorerait l'avenir de l'Afrique et examinerait comment la productivité et la compétitivité du continent pourraient être renforcées, en mettant à profit sa bonne fortune actuelle pour réaliser la croissance durable, le développement et la transformation. C'est dans ce contexte que s'inscrivait l'étude.

48. L'étude prendrait pleinement en compte la dynamique démographique du continent, qui constituait un élément fondamental de la planification du développement. Elle s'intéresserait aussi aux enjeux intergénérationnels. En ce qui concerne la méthodologie, plusieurs experts renommés (une quinzaine) seraient sélectionnés à travers le continent pour réaliser l'étude.

49. À la suite de l'introduction par le Secrétaire exécutif de la CEA, les intervenants ont présenté leur point de vue sur l'avenir de l'Afrique, abordant plusieurs questions saillantes, dont l'importance de la bonne gouvernance, d'une direction politique éclairée et d'institutions fortes, de la dynamique démographique, du besoin de diversification économique et de création de valeur ajoutée, du développement du secteur privé, de l'éducation et de la formation, de plans de développement à long terme bien ciblés et de l'appropriation par l'Afrique du processus de développement. Les autres questions clés abordées par les intervenants ont notamment porté sur l'importance de la sécurité alimentaire pour le développement durable, la participation et l'implication de toutes les parties prenantes et leur engagement en faveur de la mise en œuvre, et l'accès à des données permettant de suivre les progrès, ainsi que la disponibilité de ces données.

50. Dans la discussion générale qui a suivi, les participants ont salué l'initiative de la CEA visant à dégager une vision à l'échelle du continent pour l'an 2050. Le débat s'est focalisé sur un certain nombre de questions clés, notamment l'objectif, l'approche, la portée, la structure et le financement de l'étude. A cet égard, les participants ont souligné la nécessité d'une étude ambitieuse et approfondie, qui souligne le principe d'inclusion et d'appropriation de ces questions par le continent et soit axée sur la mise en œuvre et les résultats. Le rôle des partenaires de développement dans l'appui à apporter à l'étude a aussi été mis en relief, car il était important que l'étude s'articule autour d'un plan concret incluant une analyse de la manière dont les visions nationales et sous régionales du développement seraient alignées sur la vision à l'échelle du continent. Le délai pour la réalisation de l'étude (considéré trop court par beaucoup), ainsi que la nécessité de collaborer avec d'autres institutions et chercheurs africains travaillant sur des études et des projets similaires sur le continent ont également fait l'objet de commentaires. Un point cardinal, soulevé à maintes reprises dans la discussion, était qu'il fallait éviter, dans le cadre de l'étude, de comparer l'Afrique comme continent à des économies émergentes telles que l'Inde, la Chine et le Brésil, étant donné la diversité du continent et la variété qu'on y trouve en termes de conditions et de besoins.

51. L'étude proposée devrait prendre en compte un certain nombre de questions clés, notamment l'évolution démographique, les changements climatiques, la mondialisation, les facteurs géopolitiques, notamment les événements récents d'Afrique du Nord, l'intégration régionale, en particulier dans les domaines de l'infrastructure, de l'agriculture, de l'énergie, de la cohésion sociale, de la nécessité de créer de la valeur ajoutée, de la fuite des cerveaux, des flux financiers illicites, de la sécurité alimentaire, de l'autonomisation des jeunes et de la gouvernance, ainsi que de l'autonomisation des jeunes. Cette étude devrait porter au début sur certains secteurs clés et s'étendre à terme à d'autres secteurs. L'importance d'un cadre efficace de suivi et d'évaluation a aussi été soulignée.

Conclusions et recommandations

52. À la lumière de la discussion rapportée plus haut, les conclusions et les points d'accord suivants pouvaient être dégagés concernant la marche à suivre pour la réalisation de l'étude:

- La vision du continent africain à l'horizon 2050 devait prendre en compte les visions et les plans de développement existant aux niveaux national et sous-régional. Le processus devait aussi reposer sur des consultations et être suffisamment inclusif pour garantir que les États membres y adhèrent.
- Il fallait une plus grande participation du secteur privé dans la formulation de cette vision et le développement du continent. Le moment était venu de reconnaître le rôle constructif du secteur privé et d'encourager sa participation dans le processus de développement. La réunion a également souligné la nécessité de renforcer les partenariats public-privé pour le développement;
- Il fallait établir un ordre de priorité dans les mesures à prendre dans l'élaboration de la vision du développement, compte tenu des ressources limitées du continent.

II. Table ronde sur la crise de la zone euro – conséquences et enseignements pour l'Afrique

53. Ont participé au débat sur cette question des personnalités de haut niveau comprenant M. Njuguna Ndung'u, gouverneur de la Banque centrale du Kenya, M. Jean-Baptiste Compaoré, vice-gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et M. Abdoulaye Bio-Tchane, ancien directeur du Département Afrique au FMI. La discussion était animée par M. Perks Ligoya, gouverneur de la Banque de réserve du Malawi.

54. Dans une brève introduction, M. Perks Ligoya a retracé le contexte de la crise de la zone euro. Il a noté avec préoccupation qu'alors que le monde montrait enfin des signes de reprise après la crise financière de 2008-2009, l'économie mondiale était encore une fois menacée par la récession à cause de la crise de la dette souveraine de quelques États membres de l'Union européenne, crise qui représentait un grave problème pour la croissance et le développement de l'Afrique. Il a mis en évidence les mécanismes de transmission et les effets possibles de la crise de la zone euro pour les pays africains, notamment en matière de commerce (sur la demande européenne de produits en provenance d'Afrique), de risques souverains (par exemple une diminution de l'APD) et de liquidités (ce qui pourrait affecter les autres apports financiers tels que l'IED et les transferts de fonds par les migrants). Les autres effets à plus long terme comprenaient un recul du taux de croissance du PIB de l'Afrique, des coupes dans les budgets sociaux, une augmentation du chômage et plus de vulnérabilité et de pauvreté. Pour atténuer les répercussions de la crise de la zone euro sur les pays africains, il a proposé un certain nombre de solutions, parmi lesquelles la diversification économique, le renforcement de la coopération Sud-Sud et la promotion du commerce intra-africain et de l'intégration régionale.

55. Les interventions ont abordé différents aspects de la crise de la zone euro, y compris les caractéristiques propres à la récente crise financière mondiale; les canaux de transmission et identifié les mesures que les pays africains pouvaient prendre en réponse.

56. Les contributions des intervenants et le débat qui a suivi ont permis de dégager un consensus général sur l'impact potentiel de la crise de la dette de la zone euro sur les

économies africaines, au vu en particulier de plusieurs facteurs structurels et processus. Les principaux points et recommandations suivants sont ressortis du débat:

- Les pays africains ne devaient pas se contenter d'attendre que les Européens trouvent des solutions à la crise, mais bien commencer à prendre des mesures pour limiter la contagion et encourager des moteurs alternatifs de croissance;
- Le maintien d'une politique financière saine et de la stabilité macroéconomique devait être une priorité pour les économies africaines. Il convenait en outre de ne ménager aucun effort pour diversifier les partenaires commerciaux et les produits, renforcer le coussin financier des banques et gérer efficacement les flux de capitaux. De même, il était nécessaire de créer un espace financier et une administration fiscale forte afin de renforcer la mobilisation des ressources et réduire la fraude;
- Tandis que les mesures prises en réponse à la crise de 2008-2009 visaient à prévenir d'autres crises, la stratégie suivie devait dorénavant porter essentiellement sur la recherche de solutions à long terme. Les gouvernements devaient adopter les réformes nécessaires pour améliorer les conditions de l'activité économique au niveau national et mettre en place les incitations appropriées pour commencer à nourrir la demande intérieure;
- Il apparaissait clairement que la crise de la zone euro s'expliquait par une dette publique excessive. Cela ne signifiait pas pour autant que la dette publique était une mauvaise chose, mais rappelait aux pays la nécessité d'investir prudemment les ressources empruntées dans des secteurs qui pourraient générer des moyens susceptibles d'aller au service de la dette. La transparence et la crédibilité étaient également des éléments importants de la politique économique;
- De même, la crise de la zone euro avait également mis en relief le besoin d'intégration régionale, notamment en vue de l'union monétaire et de l'application d'engagements et de normes convenus au niveau régional, y compris pour ce qui était de coordonner la recherche de solutions aux problèmes;
- Pour leur part, les pays développés devraient faire preuve d'initiative et montrer l'exemple de la coordination en s'attaquant d'urgence au problème de la crise de la dette souveraine européenne avant qu'elle ne provoque une récession majeure.

III. Table ronde sur le programme de développement africain après les OMD

57. Ont participé à la table ronde de haut niveau sur le programme de développement africain après les OMD: S.E.M. Jameleddine Gharbi, Ministre tunisien du développement

régional et de la planification, S.E.M. Cheick Sidi Diarra, Secrétaire général adjoint et Conseiller spécial pour l'Afrique et Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, M. Charles Abugre, Directeur adjoint de la Campagne du Millénaire des Nations Unies pour l'Afrique, M. Zéphirin Diabré, ancien Administrateur associé du PNUD, M. Jay Naidoo, ancien Ministre auprès de la Présidence de l'Afrique du Sud et Président du Partnership Council of the Global Alliance for Improved Nutrition (GAIN), M. Mario Pezzini, Directeur du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et M. Robert Liebenthal, spécialiste de l'économie du développement et ancien conseiller pour la région Afrique à la Banque mondiale. La discussion était animée par M. Maxwell Mkwezalamba, Commissaire de l'Union africaine aux affaires économiques.

58. La table ronde a fait le point des progrès réalisés et des défis qui restaient à relever pour atteindre les OMD d'ici 2015, ainsi que du programme de développement de l'Afrique après 2015. Le débat a porté en particulier sur plusieurs questions à considérer dans la perspective de l'après-2015: Le Commissaire a souligné qu'un certain nombre d'aspects devraient être examinés pour l'après 2015 : « Les OMD doivent-ils être conservés dans leur forme actuelle, avec simplement une extension du délai fixé pour leur réalisation? Les objectifs et les indicateurs devraient-ils être sensiblement révisés afin de refléter l'évolution des priorités en matière de développement? Doit-il y avoir un programme de développement entièrement nouveau? »

59. Les progrès accomplis dans la réalisation des OMD en Afrique avaient été mitigés. Des avancées remarquables avaient été enregistrées pour certains indicateurs, tels que le taux net de scolarisation au niveau primaire, la parité entre les sexes dans l'enseignement primaire, la participation des femmes aux processus décisionnels, la couverture vaccinale et la lutte contre la propagation du VIH/sida. Cependant, la qualité de l'éducation demeurerait une préoccupation et les progrès trop lents pour les OMD liés à la santé, notamment en matière de mortalité infantile et maternelle et d'accès à l'assainissement. La réduction des inégalités dans l'accès aux services sociaux de base restait aussi un grand problème.

60. Les intervenants ont notamment recommandé de mettre en place un programme de développement OMD+ qui prendrait en compte les objectifs et les résultats aux niveaux national et régional. Ce nouveau cadre devrait être axé sur le développement humain, la gouvernance, la création de valeur ajoutée, le suivi et l'évaluation, la mobilisation des ressources et la création d'emplois. Le processus devrait être sans exclusive et impliquer toutes les parties prenantes.

Conclusions et recommandations

61. Les principaux points et recommandations qui ont émergé de la discussion portaient, entre autres, sur la nécessité d'intégrer les OMD dans les plans nationaux de développement et se concentrer sur quelques secteurs clés; la nécessité d'adopter une approche intersectorielle dans la mise en œuvre; investir dans la recherche statistique en vue d'une planification et d'une mise en œuvre basées sur les faits. De nombreux participants ont souligné que les conclusions de Rio+20 sur le développement durable devraient entrer en ligne de compte dans le programme de développement de l'après-2015.

62. La discussion a fait ressortir des domaines particulièrement importants dans le contexte du programme de développement de l'Afrique au-delà de 2015 : l'eau et l'assainissement, les personnes âgées et l'extrême pauvreté ont été soulignés comme étant des questions d'importance cruciale. l'inclusion et la durabilité ont été, en outre, soulignées. Les recommandations spécifiques suivantes ont émergé de la discussion:

- Les pays africains devaient jouer un rôle plus dynamique dans l'élaboration du programme de développement qui suivrait les OMD. Cela exigerait une vision et une stratégie communes;
- Le programme pour après les OMD devait reposer sur les priorités nationales de développement. Les cibles devaient mieux tenir compte des conditions locales et des moyens limités dont les pays disposaient pour y parvenir;
- Les pays africains devraient investir dans la statistique pour guider la production, en temps opportun, de données statistiques sur le continent qui soient de qualité et permettent des comparaisons et utiliser ces données dans les discussions sur les mesures à prendre. À cet égard, les États membres ont été invités à ratifier et à adopter la Charte africaine sur les statistiques;
- Les pays africains devraient mettre l'accent sur l'élaboration et l'exécution de politiques et stratégies nationales visant à mettre en place le nouveau cadre de développement. Ces politiques devraient se concentrer sur quelques domaines clés, entre autres, y compris un exercice de l'autorité acquis à la cause publique, la bonne gouvernance, la mobilisation des ressources nationales, la protection sociale, l'égalité des sexes, l'emploi des jeunes et le renforcement des capacités, parmi d'autres. En outre, le nouveau cadre de développement devrait également intégrer les principes relatifs aux droits de la personne dans toutes leurs dimensions;
- Le processus de préparation du programme de l'après-2015 devrait comprendre de larges consultations avec les parties prenantes aux niveaux local, national, sous-régional et continental pour que jouent les principes d'appropriation et de responsabilité. Ce processus devrait être terminé pour qu'il en soit rendu compte à la Conférence des ministres de 2013 et qu'il soit ensuite soumis au sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en juillet 2013 et à l'Assemblée générale en septembre 2013.

Rapports des tables rondes (point 6 de l'ordre du jour)

63. Les rapports des trois tables rondes ont été présentés et débattus dans le cadre de ce point de l'ordre du jour. Un compte-rendu détaillé de la discussion apparaît dans le point 5 ci-dessus.

Séances d'information spéciales sur les grandes initiatives en matière de développement et rapports des tables rondes

64. Suite à la présentation des rapports des tables ronds parallèles, le Président a invité M. Mark Drabenstoff, Secrétaire général de GCEL (Global Coalition for Efficient Logistics), à prendre la parole pour faire connaître aux participants l'initiative *Humawealth*. M. Mark Drabenstoff a souligné l'importance de l'innovation et de l'efficacité comme catalyseurs du développement. Il a également souligné la nécessité de passer à une économie numérique pour relier les points forts de l'Afrique, et relier l'Afrique au reste du monde. En particulier, l'Afrique devait établir cette connexion avec la Chine, en train de se hisser plus haut dans la chaîne de valeur et réduire sa dépendance à l'égard des USA qui, en raison de l'impact de la

crise financière mondiale, a besoin des ressources de l'Afrique. Il a indiqué qu'une plate-forme de commerce numérique, qui ne coûterait rien à l'Afrique, était en cours de mise au point dans le cadre d'une initiative visant à renforcer les échanges et les investissements entre l'Afrique et le reste du monde. Par exemple, les producteurs de cacao ivoiriens avaient pu ainsi obtenir un meilleur accès au marché.

Lancement du *Rapport économique sur l'Afrique (2012)* (point 7 de l'ordre du jour)

65. Au titre de ce point de l'ordre du jour, une brève conférence de presse s'est tenue pour lancer le *Rapport économique sur l'Afrique (2012)*, une publication conjointe de la CEA et de la CUA, portant sur le même thème que la Conférence des ministres: *Libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale*. Le rapport a été officiellement lancé par M. Abdalla Hamdok, Secrétaire exécutif adjoint de la CEA, et M. Maxwell Mkwezalamba, Commissaire de l'Union africaine aux affaires économiques.

66. Dans son intervention à l'occasion du lancement du Rapport, M. Hamdok a déclaré que, pour que l'Afrique devienne un pôle de croissance mondiale, il faudrait maintenir sa dynamique de croissance actuelle pendant encore une vingtaine d'années et mettre en œuvre des réformes audacieuses et novatrices sur les fronts de la gouvernance politique et économique. Le développement des infrastructures et l'innovation étaient également des domaines essentiels devant être pris en compte. À cet égard, le prix de l'Innovation pour l'Afrique, décerné cette même semaine à des auteurs de projets innovants remarquables, illustre bien comment la CEA et la Fondation africaine pour l'innovation œuvraient pour l'innovation au service du développement de l'Afrique. Le *Rapport économique sur l'Afrique* doit encourager le débat entre les parties prenantes, y compris la communauté internationale des affaires, sur les actions prioritaires à mettre en place pour libérer le potentiel de l'Afrique comme pôle de croissance mondiale.

67. M. Mkwezalamba a qualifié le *Rapport économique sur l'Afrique* de travail riche en idées nouvelles, qui suivait une approche prudente et nuancée dans l'analyse des taux de croissance actuels de l'Afrique. Les recommandations contenues dans le rapport pouvaient aider le continent à brûler des étapes dans son développement et le mener sur la voie d'une croissance large et inclusive. L'Afrique devait en effet saisir les occasions qui se présentaient du fait du regain de la croissance pour se transformer et améliorer les conditions de vie de ses citoyens.

68. M. Emmanuel Nnadozie, Directeur de la Division du développement économique et du NEPAD (CEA), et M. Rene Kouassi N'guetta, Directeur du Département des affaires économiques (Commission de l'UA), ont présenté les messages clés contenus dans le rapport, en soulignant notamment ce qui avait déjà été réalisé et les obstacles qui existaient encore.

Examen du rapport et des principales recommandations de la réunion du Comité d'experts de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine (point 8 de l'ordre du jour)

69. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les ministres ont examiné le rapport de la réunion du Comité d'experts, ainsi que des projets de résolution dont l'adoption était recommandée par le Comité. À la suite d'un long débat sur certains points du rapport et quelques-unes des résolutions, les ministres ont adopté le rapport et les résolutions jointes en annexe, avec quelques modifications. Ils ont convenu d'examiner et d'adopter une résolution supplémentaire de soutien à la candidature de Mme Ngozi Okonjo-Iweala à la présidence de la Banque mondiale.

Questions diverses (point 9 de l'ordre du jour)

70. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la réunion s'est félicitée de l'offre du Gouvernement ivoirien d'accueillir la sixième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA à Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2013.

71. Le Ministre des finances du Mozambique a relevé qu'il y avait trop de réunions et de résolutions et a suggéré que leur nombre soit réduit à l'avenir. Il a souligné la nécessité d'avoir davantage recours aux TIC, y compris à la visioconférence, pour l'interaction entre les États membres.

72. Le Ministre des finances du Soudan du Sud s'est félicité de l'occasion que son pays avait eue, en tant que nouvel État membre, de participer à cette réunion annuelle et a exprimé sa gratitude pour son admission dans ce cénacle.

Examen et adoption du projet de déclaration ministérielle et des projets de résolution (point 10 de l'ordre du jour)

73. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les ministres ont examiné le projet de déclaration ministérielle qui leur était soumis. Quelques délégations ont fait des commentaires généraux et des observations sur les différentes sections du projet de texte et proposé des corrections mineures, ainsi que des changements visant à l'améliorer.

74. Les ministres ont adopté à l'unanimité le projet de déclaration compte tenu des observations et avec des modifications. La déclaration ministérielle est jointe telle que modifiée au présent rapport (annexe I).

Clôture de la réunion (point 11 de l'ordre du jour)

75. S.E.M. Ali Boukrami, Secrétaire d'État auprès du Ministre de la prospective et de la statistique de l'Algérie a prononcé une motion de remerciements au nom de tous les ministres participant à la réunion et a souligné la nécessité de mettre en œuvre les décisions et les conclusions de cette conférence. Une allocution de clôture a également été prononcée par M. Erastus Mwencha, Vice-Président de la Commission de l'Union africaine.

76. Après l'échange des courtoisies d'usage, le Président a déclaré la réunion close.

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE



**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE**

Quarante-cinquième session de la Commission économique pour l'Afrique

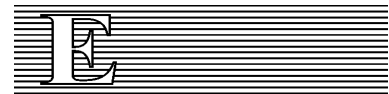
Cinquième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba (Éthiopie)
26 - 27 mars 2012



**COMMISSION DE L'UNION
AFRICAINNE**

Septième session de la CAMEF



Distr. : GÉNÉRALE

E/ECA/CM/45/6
AU/CAMEF/MIN/Res(VII)
27 mars 2012

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

1. Nous, ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, réunis à Addis-Abeba (Éthiopie) les 26 et 27 mars 2012 à l'occasion de la cinquième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

2. Nous saluons la présence parmi nous de la délégation du Soudan du Sud, le plus jeune État d'Afrique, qui participe pour la première fois à la réunion. Nous saluons également la présence et la participation, devenues habituelles, des gouverneurs des banques centrales d'un grand nombre de nos pays et sous-régions.

3. Nous avons débattu de la possibilité de « libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance mondiale », thème que nous jugeons à la fois opportun et pertinent. Après une longue période de déclin et de croissance lente, qui s'est étendue sur les années 80 et 90, il est réconfortant de constater que notre continent a réémergé au XXI^e siècle comme région riche en possibilités et en perspectives. Plusieurs facteurs, dont l'amélioration de la gouvernance, la stabilisation et l'amélioration de l'environnement macroéconomique, l'amélioration du climat des affaires, les taux élevés de rendement de l'investissement, l'abondance des ressources naturelles et le renchérissement des produits de base, l'urbanisation, l'élargissement de la classe moyenne et des potentiels de marché prometteurs, ont concouru à faire entrer l'Afrique dans une ère de croissance soutenue. En effet, alors que récemment, elle n'était encore qu'une région enregistrant une croissance lente, l'Afrique est devenue l'une des régions du monde à la croissance la plus rapide, ayant enregistré un taux de croissance annuel moyen supérieur à 5 % au cours des dix dernières années.

4. Nous avons noté que des changements fondamentaux se produisaient sur le continent africain, qui pourraient bien propulser nos pays vers une transformation structurelle intérieure et mettre la région en bonne position pour devenir une nouvelle source de croissance économique mondiale. Le dynamisme dont nos pays font preuve, individuellement et collectivement, contraste avec la morosité qui caractérise des pans importants de l'économie mondiale. Il se présente là une occasion historique que nous sommes déterminés à saisir, en collaboration avec toutes les parties prenantes, pour le mieux-être de nos populations.

5. Nous avons noté en outre que, pour que l'Afrique puisse maintenir les tendances positives de croissance qu'elle connaissait actuellement et les transformer en acquis en matière de développement au bénéfice de ses peuples et de la planète, il était crucial que les gouvernements et les autres acteurs du développement prêtent toute l'attention voulue à divers problèmes qui avaient contribué dans le passé à contrecarrer nos efforts de transformation structurelle. Pour relever ces défis, il faudra agir de manière urgente et déterminée dans de nombreux domaines, notamment pour améliorer les capacités à diriger, la gouvernance et les institutions; amener nos populations à avoir plus confiance

en elles-mêmes, renforcer les idées et les institutions; assurer un meilleur conditionnement et une meilleure communication sur les perspectives de développement de l'Afrique; élaborer des visions et plans à long terme s'appuyant sur des ressources suffisantes et auxquels nous restons fidèles; établir de solides systèmes de financement du développement et d'investissement; moderniser l'agriculture; renforcer et améliorer notablement les réseaux d'infrastructures, favoriser le développement de la technologie, de l'innovation et des pôles de développement, promouvoir des politiques cohérentes et coordonnées en matière de commerce et d'industrie, investir dans le capital humain et physique, améliorer les possibilités de développement de la petite et moyenne entreprise; exploiter le dividende démographique de l'Afrique; promouvoir et diversifier les exportations et en améliorer la qualité, accélérer l'intégration régionale, faire face à la menace que constitue le changement climatique et mobiliser les ressources intérieures et extérieures nécessaires, notamment les transferts de fonds de la diaspora.

6. Nous avons pris note de la contribution grandissante des transferts de fonds des émigrés à leur famille au développement économique et social de l'Afrique, comme il en est fait état dans la décision EX.CL/Dec.683(XX) du Conseil exécutif de l'Union africaine sur la création de l'Institut africain pour les transferts de fonds, et avons instamment invité la Commission de l'Union africaine à accélérer les travaux relatifs à sa mise en place, en collaboration avec ses partenaires. À cet égard, nous avons aussi pris note de l'offre de Maurice d'accueillir l'Institut et de l'intérêt également manifesté par Djibouti, l'Égypte et le Kenya.

7. Nous avons aussi noté que dans notre quête renouvelée de transformation structurelle, revigorés par nos réussites nouvelles en matière de croissance, nous devons accorder une attention particulière à la mobilisation des citoyens autour d'une vision commune de développement. Une telle vision doit, entre autres, être doublée d'un cadre institutionnel permettant de tirer efficacement parti des potentialités de l'État, du secteur privé et de la société civile, en tant que principaux moteurs de cette transformation, et d'harmoniser leurs actions. Elle gagnera aussi à s'accompagner de mécanismes et d'instruments appropriés de planification nationale, y compris une meilleure mise en réseau des responsables de la planification afin, notamment, de bâtir une solide communauté de pairs suffisamment outillée pour partager des connaissances et les pratiques optimales.

8. Nous sommes conscients que les tendances et les évolutions en cours dans le monde influent directement et indirectement sur les économies des pays africains. À cet égard, nous nous inquiétons du fait que la récente escalade de la crise de la dette souveraine dans la zone euro, prolongeant la crise financière et économique mondiale, a accru le risque d'une autre récession mondiale qui pourrait avoir des effets pervers sur les économies africaines. Nous notons en outre qu'une forte décélération de la croissance dans les marchés émergents pourrait également entamer les perspectives de croissance de l'Afrique. Néanmoins, nous sommes encouragés par le fait qu'en 2011, le taux de croissance de l'Afrique est resté positif, malgré les chocs mondiaux, et que les perspectives pour 2012 et au-delà sont relativement prometteuses. Nous réitérons que

nos gouvernements doivent rester engagés à poursuivre le large éventail de politiques et de stratégies qui nous ont permis de surmonter la crise mondiale de 2007-2008, et qui nous ont aidés à maintenir notre capacité de résistance globale. Au cœur de ces politiques et stratégies se trouvent le développement et la consolidation de nos marchés intérieurs, ainsi que les efforts en cours pour réaliser l'intégration monétaire et financière.

9. Nous relevons que, pour être durable, la croissance doit être diversifiée et profitable à tous, comme le démontrent amplement les transitions démographiques en train de se produire en Afrique du Nord, avec des effets dans d'autres parties du continent. À cet égard, on ne soulignera jamais assez l'importance qu'il y a à créer des emplois, en particulier pour les jeunes. Il est également crucial de maintenir et de multiplier les mesures destinées à lutter contre la pauvreté et à améliorer la protection sociale. Nous saluons les progrès accomplis par les pays africains en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), progrès qui se manifestent dans des indicateurs tels que le taux net de scolarisation primaire, la vaccination des enfants, la parité entre les sexes et l'endiguement de la propagation du paludisme et du VIH/sida. Cependant, le rythme inégal des progrès réalisés, la persistance de la faim et de la pauvreté dans de nombreuses parties du continent, les taux élevés de mortalité infantile et maternelle et les inégalités persistantes dans l'accès aux services de base sont autant d'éléments centraux à garder présents à l'esprit dans le cadre d'un programme de développement pour l'après-2015.

10. Nous réitérons que, pour surmonter les lacunes et les retards dans nos progrès vers la réalisation des OMD, nos gouvernements doivent maintenir des réponses politiques vigoureuses axées sur la diversification économique et la transformation structurelle, de manière à accélérer la réduction de la pauvreté, à créer de la valeur ajoutée intérieure et des liens intersectoriels, à lutter contre le chômage, à assurer la sécurité alimentaire, à accélérer les progrès vers la réduction de la mortalité infantile et maternelle, à améliorer l'égalité des sexes et à fournir à la population un accès accru à des services de base meilleurs.

11. Nous appuyons également les appels déjà lancés pour l'adoption d'une position africaine commune sur un programme de développement pour l'après-2015. Nous proposons que les défis de développement persistants auxquels nous continuons de faire face constituent le noyau de la contribution du continent au débat au sein des Nations Unies sur ce programme de développement. À cette fin, nous demandons à la Commission de l'Union africaine, à la CEA et à la Banque africaine de développement de prendre des mesures coordonnées pour soutenir le processus visant à déterminer les enjeux prioritaires de l'Afrique, dans la perspective de la définition d'une position continentale harmonisée.

12. Nous appelons à une utilisation plus large des données ventilées par sexe, y compris les données sur le budget-temps, dans l'analyse, la planification et la gestion des politiques économiques et sociales soucieuses de l'égalité des sexes. Nous saluons les progrès que nos pays ont accomplis dans l'augmentation de la représentation des femmes

dans nos parlements et d'autres secteurs de prise de décisions régionales et nationales. Nous ne doutons pas que ces progrès continueront à être améliorés dans les années à venir, permettant ainsi à notre continent de réaliser entre les sexes la parité parfaite au titre de laquelle nos gouvernements se sont engagés.

13. Nous nous félicitons de la décision de la deuxième Conférence des ministres de l'Union africaine responsables de la mise en valeur des ressources minérales de créer le Centre africain de la mise en valeur des minerais, en tant que cadre pour la mise en œuvre du Plan d'action de la Vision africaine de l'industrie minière. Dans le même esprit, nous approuvons la décision de retenir pour thème du huitième Forum pour le développement de l'Afrique (ADF VIII) « la gestion et la mobilisation des ressources naturelles au service du développement de l'Afrique », aussi bien pour la possibilité qu'il offre de créer des partenariats que pour l'occasion qu'il fournit d'approfondir la réflexion sur la mise en œuvre de ladite Vision. Nous sommes d'avis que l'application de politiques cohérentes et efficaces en matière de développement du secteur minier de l'Afrique contribuera largement, entre autres, à renforcer la mobilisation des ressources nationales, à favoriser l'établissement de liens intersectoriels équilibrés, à former davantage de ressources humaines qualifiées, à accélérer la mise en place des infrastructures et à promouvoir la valeur ajoutée à l'échelle locale.

14. Nous félicitons les communautés économiques régionales pour les efforts qu'elles ont déployés pour ne pas prendre de retard dans la mise en œuvre du Traité d'Abuja et pour avoir collaboré étroitement avec l'Union africaine et la CEA dans la mise en œuvre des principales initiatives d'intégration et de développement régionales. Nous reconnaissons que l'intégration régionale est un moteur indispensable pour la libération du potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance et facteur de dynamisme dans l'économie mondiale. Aussi continuerons-nous à travailler à différents niveaux pour venir à bout de tous les obstacles auxquels est confronté le processus d'intégration régionale en Afrique, de façon à accélérer le rythme du programme d'intégration et à permettre à notre continent de mieux résister aux chocs extérieurs. À cet égard, nous nous félicitons de l'accord tripartite passé entre la Communauté de l'Afrique de l'Est, la Communauté de développement de l'Afrique australe et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe et encourageons d'autres communautés économiques régionales à en faire de même, de manière à accélérer la réalisation de l'intégration africaine. Nous engageons également les États membres à apporter leur plein appui à la mise en œuvre du Plan d'action du Programme minimum d'intégration (PIM) adopté par la dix-huitième session de la Conférence de l'Union africaine tenue en janvier 2012.

15. Nous nous félicitons également de la décision historique prise à la dix-huitième session de la Conférence demandant d'accélérer la création d'une zone de libre-échange panafricaine/continentale d'ici à 2017 et de mettre en œuvre un plan d'action global pour dynamiser les échanges inter- africains dans le court, moyen et long terme. Nous sommes persuadés que cette décision aidera à libérer le potentiel de l'Afrique en tant que pôle de croissance, tout en renforçant notre programme d'intégration régionale.

16. Nous sommes conscients que l'aspiration de notre continent à émerger en tant que pôle de croissance mondiale ne se réalisera pas sans qu'on investisse davantage dans les ressources humaines qualifiées dans le but stratégique de l'acquisition, de la production et de la diffusion de nouvelles connaissances et technologies. Nous continuerons à œuvrer à l'amélioration et au développement de l'enseignement supérieur en Afrique en général, et à la formation dans les domaines scientifiques, technologique et de l'ingénierie en particulier, afin de disposer du vivier de compétences nécessaires pour promouvoir le développement économique et social rapide de l'Afrique. Un tel vivier sera également indispensable pour promouvoir et développer les études et plans industriels et le secteur manufacturier, ce qu'une politique judicieusement menée en matière d'acquisition de la technologie nous permettra de faire. À cette fin, nous saluons la récente création de l'Université panafricaine et de ses centres d'excellence.

17. Nous prenons note de la nécessité d'encourager le secteur privé national et étranger à mener des projets de recherche-développement et à investir dans l'industrie manufacturière, ainsi que de prendre des mesures d'encouragement à l'innovation. Nous sommes conscients qu'il faut promouvoir l'investissement national pour qu'il joue son rôle de moteur de la croissance, promouvoir la recherche-développement dans les projets d'investissement et éliminer les obstacles à l'innovation, notamment la fiscalité inéquitable et les régimes désavantageux de protection de la propriété intellectuelle. Nous notons également qu'il importe pour l'Afrique de promouvoir l'innovation dans les universités, l'industrie et l'administration et d'encourager à ce titre l'adoption de mesures d'incitation consistant par exemple à décerner des prix pour l'innovation et la technologie, à faire connaître les inventeurs et entrepreneurs accomplis ou à offrir des avantages fiscaux.

18. Pour assurer la transformation structurelle et jouer le rôle de pôle de croissance mondiale, nous devons continuer à renforcer les capacités et les institutions publiques en Afrique. Dans cette optique, nous rappelons que lors de la quatrième réunion de la Conférence, nous avons demandé à l'Organisation des Nations Unies d'accroître sensiblement les crédits alloués à l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), compte tenu de la relance de la planification économique à long terme dans nos pays, ainsi que l'augmentation consécutive de la demande de services de l'Institut.

19. Nous notons avec satisfaction la décision louable prise par l'Organisation des Nations Unies d'accroître le montant du budget alloué à l'Institut d'environ 300 % à partir de janvier 2012. Nous notons, également, l'augmentation de l'assistance que les États membres ont apportée à l'Institut, tout en encourageant les pays en retard dans le paiement de leurs contributions à prendre les mesures nécessaires pour les payer. Nous invitons le Conseil d'administration de l'Institut, composé de dix ministres africains et du Secrétaire exécutif de la CEA, à continuer à suivre de près le processus louable de relance et d'expansion des activités en cours ces dernières années pour qu'il soit conforme aux priorités et besoins des pays africains.

20. Nous notons que les efforts accrus de mobilisation de ressources intérieures sont réduits à néant par le problème de plus en plus grave des transferts financiers illicites. Nous notons également que les efforts que fait l'Afrique pour retenir autant de ressources financières que possible pour assurer son développement et concrétiser ses espoirs de devenir un pôle de croissance mondiale resteront vains, tant qu'on ne s'attaquera pas au problème des transferts financiers illicites. À cet égard, nous notons avec satisfaction la mise en œuvre de la résolution de la quatrième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres des finances, de la planification et du développement économique de la CEA, relative à la création du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance de l'Afrique et l'installation du Groupe de haut niveau présidé par M Thabo Mbeki, ancien Président de l'Afrique du Sud. Nous escomptons que le Groupe entreprendra des activités au niveau national afin de sensibiliser davantage les décideurs au problème des transferts illicites et associer les acteurs locaux à la recherche de solutions. Nous nous félicitons aussi de la conférence à venir sur les stratégies africaines de mobilisation de ressources, qui sera organisée par le Gouvernement guinéen les 5 et 6 septembre 2012.

21. Nous réaffirmons notre conviction que la lutte contre la corruption et les pratiques de corruption est une nécessité impérieuse pour mettre nos pays à même de vaincre le sous-développement et d'améliorer les conditions de vie de nos citoyens. Nous nous félicitons de l'élaboration, par la CEA et le Comité consultatif de l'Union africaine sur la corruption, du programme régional quinquennal de lutte contre la corruption en Afrique (2011-2015) et engageons instamment les deux organismes à mettre énergiquement en œuvre le programme, en collaboration avec les institutions partenaires afin d'intensifier la lutte contre la corruption en Afrique.

22. Les potentialités de l'Afrique pour devenir un pôle de croissance, bénéficieront sans aucun doute des partenariats noués à travers le monde. À cet égard, les engagements en matière d'aide au développement pris à l'égard de l'Afrique, doivent continuer à faire l'objet d'un suivi étroit et d'une évaluation minutieuse. Nous nous félicitons du fait que la CEA et l'Organisation de coopération et de développement économiques continuent à établir le rapport annuel sur l'examen mutuel de l'efficacité du développement et réaffirmons notre soutien au rapport. Nous encourageons les deux institutions à redoubler d'efforts pour porter le rapport à la connaissance du plus grand nombre possible d'acteurs du développement qui œuvrent au renforcement des concertations sur le développement entre l'Afrique et ses partenaires.

23. Notre quête du développement bénéficiera, dans tous ses aspects, de l'amélioration des statistiques. Nous réaffirmons la nécessité de données statistiques de qualité pour soutenir l'effort de développement de l'Afrique ainsi que son programme d'intégration. La Charte africaine de la statistique et la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique qui portent sur les priorités politiques, économiques, sociales et culturelles sous-tendant notre programme d'intégration, demeurent un instrument essentiel que nous continuerons à exploiter afin de combler les déficits dans nos systèmes et

ressources statistiques. Nous saluons le travail qui a été déjà accompli dans le domaine des statistiques sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et les modes de subsistance ruraux, les marchés du travail, le Programme de comparaison internationale et la comptabilité nationale. Nous exhortons les États membres à accélérer la ratification de la Charte africaine de la statistique.

24. Conscients des opportunités, des potentialités et des obstacles afférents aux efforts visant à faire de notre continent un pôle de croissance mondiale, nous nous engageons à :

- a) Promouvoir des stratégies et des politiques holistiques, coordonnées et intégrées afin de contribuer à assurer une croissance équilibrée et durable et libérer les potentiels de développement de nos pays aux niveaux local, national et régional;
- b) Renforcer notre leadership et nos capacités individuelles et collectives de saisir les opportunités qui se présentent, tant au plan local que mondial afin d'accélérer la transformation sur le plan du développement;
- c) Accélérer la mise en œuvre des divers engagements et initiatives régionaux et mondiaux qui sont compatibles avec notre vision d'un continent transformé, en mesure d'être un pilier de la croissance mondiale;
- d) Promouvoir une coopération intra- africaine et Sud-Sud mutuellement bénéfique, notamment les programmes d'intégration régionale actuellement mis en œuvre dans toute l'Afrique;
- e) Faciliter les efforts visant à intégrer le Plan d'action pour le renforcement du commerce intra- africain ainsi que la feuille de route et l'architecture pour l'accélération de la création d'une zone panafricaine de libre échange ainsi que les diverses initiatives complémentaires, tels que le Programme minimum d'intégration (PMI) et le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) dans les plans, stratégies et allocations budgétaires des pays et contribuer efficacement à accélérer la mise en œuvre des programmes et des activités d'intégration;
- f) Soutenir un vaste train de mesures visant à renforcer la participation des jeunes et des femmes à l'emploi salarié, à améliorer leur accès au marché du travail et à accroître les possibilités d'emploi;
- g) Contribuer à la mise en œuvre rapide des mesures destinées à réduire drastiquement la mortalité maternelle et infantile en Afrique;
- h) Résorber le déficit de financement du développement de l'Afrique en recentrant nos efforts sur la mobilisation des ressources intérieures;

- i) Jouer un rôle déterminant dans l'établissement du programme des OMD pour l'après-2015, conformément à l'aspiration que nourrit l'Afrique de réaliser sa transformation structurelle.

Motion de remerciement

25. Nous exprimons notre gratitude au Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie pour avoir accueilli la conférence ainsi que pour les excellents services et installations mis à notre disposition. Nous remercions également le peuple éthiopien pour sa générosité et son hospitalité chaleureuse.

26. Nous exprimons également nos remerciements à la Commission de l'Union africaine et à la Commission économique pour l'Afrique pour avoir convoqué avec succès la cinquième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique.

2012

Report of the fifth joint meetings of AU
conference of ministers of economy
and finance and ECA conference of
African ministers of finance, planning
and economic development Addis
Ababa, Ethiopia, 22 – 24 March 2012

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4197>

Downloaded from African Union Common Repository